une estimation du minerai non extrait. Il est souvent difficile de distinguer quelles sont les dépenses devant être débitées au compte du capital d'une entreprise minière. Par exemple, les travaux d'exploration devraient être débités aux dépenses courantes; mais, si ces travaux d'exploration ont ouvert de nouvelles réserves de minerai et deviennent le chenal par lequel ce minerai est utilisé, ces travaux sont comptés comme une partie du fonds et à ce titre leur coût est débité au compte du capital. Cependant, après l'épuisement d'un gîte une grande partie de la machinerie demeure pratiquement invendable et pour cette raison bien des compagnies débitent au capital la valeur de leurs usines durant les années favorables d'exploitation. Dans ces circonstances le montant réel de capital employé dans une entreprise minière est incertain et les chiffres du capital paraissant dans les tableaux 7 et 8 doivent être pris avec une certaine réserve.

Personnel.—Les tableaux suivants 7 et 8 donnent le nombre de personnes directement engagées dans les opérations minières. Ces données, toutefois, ne tiennent pas compte des personnes occupées à la prospection ou à l'exploration pour des particuliers ou des petits syndicats qui ne font pas rapport; dans l'ensemble elles forment probablement un nombre considérable. Les données ne comprennent ni les géologues et les ingénieurs miniers occupés à l'étude du terrain ni les foreurs à diamant sous contrat et leurs organisations respectives.

Denrées et services achetés.—En plus des frais de rémunération des personnes directement employées dans l'industrie minière, des statistiques sont annuellement recueillies concernant les dépenses de combustible et d'électricité; les chiffres antérieurs à 1935 donnés aux tableaux 7 et 8 ne comprennent pas le combustible et l'électricité utilisés dans les opérations de métallurgie, réduction, électrolyse, etc. L'industrie minière consacre chaque année de grandes sommes additionnelles à l'achat d'équipement, de machinerie, d'explosifs et d'une foule d'autres fournitures, et aux frais de transport et d'assurance. Afin de connaître une estimation de ces dépenses, les firmes engagées dans l'industrie ont reçu des circulaires touchant ces dépenses en 1934 et 1935, tandis que pour 1937 un relevé semblable a été fait auprès des exploitants des industries extractives et de réduction seulement. Les réponses aux premiers questionnaires couvrent assez complètement les firmes engagées dans l'industrie minière et du combustible, mais il n'en est pas de même pour les rapports concernant les autres groupes de l'industrie minérale qui comprend en outre un grand nombre de petits exploitants de sablonnières, de petites carrières, etc. De plus, aucun effort n'a été fait pour atteindre les prospecteurs et les petits exploitants dont les dépenses dans l'ensemble formeraient une forte somme en raison de l'exploration si active des temps présents. Les chiffres résultant des relevés de 1934 et 1935* doivent donc être tenus comme suggestifs plutôt que compréhensifs et l'enquête de 1937 s'est limitée à cette partie de l'industrie minérale qui ne pouvait pas être rapidement et complètement couverte. En 1935, les dépenses déclarées s'élèvent à près de \$85,000,000 dont le transport et la messagerie absorbent 14.7 p.c.; l'énergie électrique, 12.6 p.c.; le combustible et les lubrifiants, 11.7 p.c.; le bois et les matériaux de construction, 7.8 p.c.; les explosifs, 6.5 p.c.; l'assurance, 6·0 p.c.; et le reste, 40 p.c., qui consiste en une grande variété d'achats tels que la machinerie et les outils, le matériel roulant de chemin de fer, l'outillage électrique, les véhicules automobiles, les articles en caoutchouc, les produits chimiques, la tuyauterie, etc. Les mines métalliques et les fonderies absorbent 77.7 p.c. des

^{*} Les résultats de ces relevés sont contenus dans le "Rapport spécial sur la consommation de fournitures par l'industrie minière canadienne, 1934 et 1935", et dans des bulletins spéciaux sur la consommation de fournitures par les industries minières de l'or et des bas métaux et les industries de fondage et d'affinage en 1937, publiés par la Branche des Mines, de la Métallurgie et des Produits Chimiques du Bureau Fédéral de la Statistique et qui peuvent être obtenus du Statisticien du Dominion.